

Réunion du comité directeur

de l'association sportive culturelle et d'entraide de 33 Cerema

Tenue le 9 décembre 2024

Siège social : St Médard-en-Jalles

Téléphone : 05 56 70 67 06

Présents (9)	Excusés (2)
Léo-Paul Clément Leïla Rey Aurélien Andrieu Eddy Handtschoewercker Stacy Alogna Lucas Rivoirard Sabah Diboune Albéric De Lachèze-Murel Véronique Radjou	Cyril Pajot Dominique Dupuis

ORDRE DU JOUR

- Répartition des tâches de la permanente en anticipation de son départ à la retraite.

Anticipation du départ à la retraite de notre permanente

La permanente de l'ASCE 33 Cerema Véronique RADJOU va partir à la retraite en 2025, et n'assurera plus la permanence à partir du mois de février. Elle ne sera pas remplacée avant le mois de septembre, le comité directeur va donc devoir se répartir ses tâches durant cette période de transition. Des adaptations vont devoir être réalisées dans le fonctionnement afin d'alléger la charge du comité directeur. Une demande de décharge de temps supplémentaire a été formulée au secrétariat général du Cerema afin de permettre à l'association de continuer de fonctionner correctement.

Répartition des tâches (à compter de février 2025)

Commandes :

- Parfums : Sabah
- Bières : Lucas
- Piscine Mérignac : Eddy
- Calicéo : Leïla
- Fromages : Alain Baus (le CD fait le relais aux adhérents par mail)
- Miel : Albéric
- Vin d'Anjou : Aurélien

→ Les adhérents s'adresseront directement à la personne concernée en cas de question ou besoin de renseignement.

Administratif :

- réservations salle ASCE : Léo-Paul et Aurélien
- réservations matériel : Jean-Marc Trottier, Léo-Paul et Aurélien
- réservation matériel de ski : Dominique
- réservations mobil'home : Eddy
- OLGUA (demandes d'UA et demandes d'adhésion) : Léo-Paul et Stacy
- Newsletter et communication auprès des adhérents : Albéric et Leïla
- Mise à jour du site internet : Albéric, Lucas et Leïla
- Gestion de la boîte partagée : tous, à consulter régulièrement
- Inscription aux sections sportives : responsables de sections

Adaptations de fonctionnement :

La permanence ne sera plus assurée dans le bureau à côté de la salle ASCE. A partir du départ de Véronique le contact se fera par mail sur la boîte partagée (asce33@cerema.fr) ou directement au membre du comité directeur concerné.

Le paiement par chèque ou espèce ne sera plus accepté pour faciliter la logistique, seuls les paiements par hello-asso seront possibles (ou par CB via le terminal de paiement pour l'achat des cartes café).

Le service café à côté de la cantine à Caupian le midi ne sera probablement pas maintenue 4 jours par semaine. Le comité directeur établira une rotation afin de maintenir tout de même ce moment d'échange au moins 1 à 2 jours par semaine. Ce moment pourra alors également faire office de permanence si les adhérents ont des demandes.